

# MAISON D'HISTOIRE ET DE MEMOIRE D'ONGLES

## Compte rendu 8<sup>ème</sup> journée d'étude

24 septembre 2016

### *LA FRANCE, TERRE D'IMMIGRATION, TERRE D'EXIL*

La huitième journée d'étude de la MHeMO s'est tenue à Ongles, au foyer rural *Yvan Durand*, le 24 septembre 2016, sur le thème *La France, terre d'immigration, terre d'exil*, devant une salle d'environ 70 personnes, et sous la présidence de M. Jean-Jacques Jordi, historien, responsable des musées de la ville de Marseille.

**Mme Maryse Blanc, maire d'Ongles**, ouvre la journée en accueillant les participants, avant de passer la parole successivement à Mme Sophie Balasse et M. Khaled Benferhat, conseillers départementaux, puis à Mme Nadine Carmaran, directrice de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour le département des Alpes de Haute-Provence, enfin à M. Thierry Michalon, vice-président des Amis de la MHeMO.

**M. Jean-Jacques Jordi**, chargé de la première intervention, présente ensuite un **panorama historique des grands courants d'immigration en France** depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. De tous temps, rappelle-t-il, les hommes ont bougé pour chercher de meilleures conditions de vie. Mais à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, les migrations sont devenues massives, regroupées, voire organisées par les Etats. Il faut distinguer les migrations économiques des migrations politiques.

Au titre des migrations économiques, il faut rappeler qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle la France, où la natalité est faible, a besoin d'immigrants pour ses industries naissantes... et pour coloniser l'Algérie. De même, après la Première Guerre Mondiale, le pays a besoin d'hommes pour épouser les millions de veuves laissées par l'hécatombe des tranchées. L'extraordinaire développement des transports dû notamment à la machine à vapeur facilitera ces migrations vers l'Hexagone comme vers l'Algérie, d'Italiens, d'Espagnols, de Belges, de Suisses, de Polonais... ces derniers suscitant d'ailleurs dans la presse l'expression d'une crainte qu'ils ne puissent s'assimiler car « trop catholiques »...

Au titre des migrations politiques, il faut naturellement rappeler l'arrivée de dizaines de milliers d'Arméniens chassés par le génocide de 1915, celle de milliers de Russes « blancs » chassés par la révolution de 1917, celle des Italiens puis des Allemands fuyant les régimes fascistes mis en place à partir de 1922 et 1933, celle des quelque 470.000 Espagnols fuyant la dictature de Franco... Après la IIème Guerre Mondiale, et plus précisément à partir du milieu des années 50, l'émancipation des territoires coloniaux engendrera de nombreux et soudains retours vers la métropole : 240.000 personnes en provenance de Tunisie, 250.000 en provenance du Maroc, 20.000 en une seule année en provenance d'Indochine. L'accession de l'Algérie à l'indépendance dans des conditions dramatiques provoquera l'exode de 700.000 personnes pour la seule année 1962. La prise de Saïgon par les troupes de Ho Chi Minh suscitera durant une quinzaine d'années les départs des *Boat People*, dont une partie viendra en France. La guerre civile algérienne des années 90 fera fuir, notamment vers la France, des dizaines de milliers d'intellectuels algériens. Enfin, on constate ces dernières années d'importants flux trans-méditerranéens de ressortissants des anciens territoires français du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, fuyant tant l'échec des politiques de développement que la privation de libertés.

Enfin, l'orateur relève que les migrations ont changé de nature: on ne vient plus en France pour y travailler mais pour y trouver les moyens de *survivre*...

Jean-Jacques Jordi conclut son exposé en rappelant que la notion de «contrôle des flux migratoires» remonte à... 1894, et qu'aucune barrière n'a jamais pu faire entrave aux mouvements migratoires, suscités par d'impérieuses nécessités. Il reste donc à mettre en place des politiques d'intégration, domaine dans lequel la France est en pratique peu performante malgré sa volonté affichée de refuser le repli communautaire, comme l'illustre le cas des anciens Harkis, souvent victimes d'une véritable relégation.

**M. Yann Scioldo-Zürcher**, historien, chercheur au CNRS, chargé de traiter du thème **Les 700.000 réfugiés de 1962**, ouvre son propos en précisant que le terme de «rapatriés» lui paraît plus exact que celui de réfugiés. Que nous enseigne l'histoire des rapatriements de 1962, se demande-t-il.

En 1958 deux catégories de populations vivaient en Algérie:

- les «Français de souche européenne», ou FSE, de nationalité française et jouissant de la citoyenneté:

- les «Français de souche nord-africaine» ou FSNA, de nationalité française mais non-citoyens.

Dès 1961, le flux d'arrivée de FSE inquiète beaucoup les pouvoirs publics, qui s'efforcent alors d'organiser leur insertion, notamment par la loi du 26 décembre 1961, qui met en place à leur profit toute une série de prestations, de subventions, de prêts à taux réduit, etc.

Dès lors, les rapatriés débarquant dans l'Hexagone feront immédiatement l'objet d'une prise en charge commençant par l'ouverture d'un dossier à leur nom par la douane. Ils devront ensuite aller «pointer» chaque mois en préfecture, où ils recevront une enveloppe, au montant légèrement supérieur à celui du SMIG ( sauf pour les fonctionnaires).

Les pouvoirs publics s'efforceront de résoudre la question du logement en lançant une politique de construction rapide d'immeubles dont 40% des appartements seront réservés aux rapatriés...que l'administration doit parfois aller extraire des bidonvilles où certains avaient trouvé refuge.

En ce qui concerne les prestations sociales et les prestations de retraite, les caisses de l'Hexagone prirent immédiatement le relais des caisses d'Algérie.

Les fonctionnaires seront immédiatement remis en poste, le cas échéant en surnombre, et en conservant les éventuels avantages que leur valait leur affectation en Algérie (exemple des agents de la Banque de l'Algérie intégrés à la Banque de France).

Quant aux indépendants, des aides personnalisées leur furent versées pour leur permettre de retrouver une situation socio-professionnelle semblable à celle qu'ils venaient de perdre, par l'acquisition d'un commerce, d'une entreprise, d'une exploitation agricole, du même ordre.

Mais cette politique ne revêtit aucun caractère *social* et reproduisit en métropole la hiérarchie socio-professionnelle de l'Algérie: tel qui y était propriétaire d'un hôtel reçut les moyens de faire l'acquisition d'un hôtel semblable, tel qui n'avait rien ne reçut rien. Ce principe fut d'ailleurs appliqué aux Harkis eux-mêmes: ceux d'entre-eux qui étaient de grands propriétaires terriens reçurent les moyens d'acquérir un domaine comparable, les pauvres ne recevant rien.

Globalement, il s'est donc agi d'un considérable effort national, imposé à l'ensemble des contribuables.

Yann Scioldo-Zürcher, qui réside en Israël, conclut alors son exposé en établissant un parallèle entre la politique d'insertion conduite par les pouvoirs publics français en 1962 et celle menée par les gouvernements israéliens envers les immigrants, ce qui montre à ses yeux que lorsque l'Etat veut organiser l'insertion d'immigrants, il le peut.

**Mme Astrid Artin-Loussikian**, représentant l'Association pour la Recherche et l'Archivage de la Mémoire arménienne (Marseille), prend ensuite la parole pour évoquer **l'exil des Arméniens vers Marseille**. Elle rappelle que les Arméniens vivant dans les provinces orientales de l'empire ottoman avaient en tant que non-musulmans (chrétiens) le statut de *dhimmis*, à savoir qu'un certain nombre de discriminations leur étaient imposées: interdiction d'exercer certaines professions, de se déplacer à cheval, port de vêtements particuliers, paiement d'impôts supplémentaires, etc. Entre 1894 et 1896, ce peuple est victime de pogroms et de massacres, qui s'étendent en 1909 à la Cilicie, au sud de la Turquie. En 1915 commence un véritable génocide, inauguré par des rafles de centaines de notables et intellectuels en avril-mai, se poursuivant par des éliminations collectives et des déportations massives vers le désert de la région de Deir-ez-Zor en Syrie, dont le bilan fut environ de 1,5 million de victimes. Une diaspora commence alors - facilitée par l'octroi aux migrants du «passeport Nansen» destiné aux apatrides - dont une partie prend, à partir de 1922, la direction de Marseille, la France ayant besoin d'une main d'oeuvre masculine pour combler les énormes pertes de la guerre de 1914-1918. De Marseille, les réfugiés arméniens remonteront le couloir rhodanien, jusqu'à la région parisienne. On estime à 60.000 le nombre d'Arméniens arrivés en France à la date de 1926.

La communauté arménienne en France se caractérisera très vite par son dynamisme et son organisation: entr'aide pour la construction de maisons, vie associative très dense, presse en langue arménienne, écoles, mouvements de scouts arméniens, construction d'églises autour desquelles s'organisait une intense vie paroissiale - on compte huit églises arméniennes à Marseille - notamment. Mais cette communauté n'est pas demeurée repliée sur elle-même, et les mariages mixtes se sont rapidement multipliés, à tel point qu'il n'est plus possible, aujourd'hui où nous en sommes à la troisième génération, de recenser les «Arméniens».

**Mme Stéphanie Sobierajski**, représentant l'association *La Polonia*, du Nord-Pas-de-Calais, prend ensuite la parole pour nous parler de **l'immigration polonaise en France**. Celle-ci, nous explique-t-elle, date surtout du lendemain de la Première Guerre Mondiale, mais il

existait de longue date une proximité culturelle entre les élites des deux pays. C'est par une convention signée avec le gouvernement polonais en 1919 que le gouvernement français fait appel à une immigration polonaise, là aussi pour tenter de compenser la saignée de la guerre. C'est ainsi que plus de 500.000 polonais arriveront en France entre 1919 et 1929, essentiellement pour des emplois de mineurs dans le nord, donnant lieu à la construction de cités minières. Des prêtres arrivent aussi, et des chapelles sont construites. Une vie culturelle polonaise intense se développe, notamment dans le cadre des paroisses: chorales, orchestres, bibliothèques, presse en langue polonaise, etc.

Mme Sobierajski, en ce qui la concerne, nous dit être née dans un camp de réfugiés dans la région de Hanovre, en Allemagne, et avoir fait partie, enfant, avec sa mère, d'un convoi en direction du nord de la France afin d'y rejoindre les maris, qui les y avaient précédées de quelques mois, comme mineurs. Elle se souvient d'une grande fraternité entre émigrés d'origines différentes dans les baraquements sommaires dans lesquels ils furent accueillis, émigrés qui s'efforçaient de pallier ainsi à la quasi-relégation dont ils se sentaient victimes de la part des autorités françaises. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore la population du Nord-Pas-de-Calais est constituée d'une mosaïque de groupes d'origines différentes, qui ont appris à vivre ensemble, et se sont fondus dans la collectivité nationale.

Un **débat** s'ouvre alors avec la salle, dont on retiendra ici deux remarques:

- celle de Jean-Jacques Jordi, relevant qu'Arméniens et Polonais se retrouvèrent entre eux dans l'Hexagone, et que cet entre-soi engendra une forte endogamie ne facilitant pas leur intégration;
- celle de Yann Scioldo-Zürcher, relevant que, contrairement à une idée reçue, environ 30% des rapatriés juifs d'Afrique du Nord épousèrent des non-juifs.

Un **repas froid**, tradition désormais bien ancrée des journées d'étude de la MHeMO, fut ensuite pris sous les platanes, auquel on dénombra **85 participants**. A l'issue de ce repas, les participants intéressés purent alors soit découvrir la MHeMO, soit visiter l'exposition *Parcours de Harkis et de leurs familles*, réalisée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dont un jeu est à la disposition de la MHeMO dans le cadre de son action pédagogique à l'intention des scolaires.

Notre journée d'étude se poursuivit ensuite par une présentation par **M. Ernest Borghini**, de La Brillanne, du **parcours de son père, piémontais de la région du lac Majeur**. Sa famille,

en milieu rural, connaissait une grande précarité matérielle, ne disposant par exemple que de deux vaches. Le jeune homme devint donc maçon, à l'âge de 17 ans. En 1935, devant la montée en puissance du régime fasciste de Mussolini, conforté par l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, il décide de quitter le pays et passe en Suisse. Il trouve du travail dans le Valais. Mais, la Suisse étant alors une économie moins dynamique que l'économie française et étant elle-même une terre d'émigration, le jeune Borghini descendra la vallée du Rhône pour finalement s'installer en région marseillaise puis dans le département des Basses-Alpes.

**Mme Valérie Marcuello** prend alors le micro pour présenter ses **origines familiales, à la fois italiennes et espagnoles**. Sa mère, née en Italie en 1948 non loin de Cuneo, était d'un milieu marqué par une grande pauvreté. Ses parents s'installèrent donc en 1956 non loin de Serres. Mme Marcuello rappelle alors la puissance du courant d'émigration qui marqua l'Italie du dernier quart du XIXème siècle jusqu'au début de la deuxième moitié du XXème, en indiquant quelques ordres de grandeur: pour la seule période s'étendant de 1900 à 1915, 8 millions d'Italiens émigrèrent, sur une population totale de 32 millions...

L'oratrice indique alors que son père est né en France d'une famille venue d'Espagne.

Elle indique que ses parents n'ont transmis à leurs enfants que très peu d'éléments de leur histoire personnelle, et que sa famille incarne clairement un exemple d'intégration réussie.

**M. Boutros Gebeil**, enseignant, d'origine syrienne, prend alors la parole pour nous parler de **l'exil des Chrétiens d'Orient**. Il nous explique être un chrétien «uniate» - dont l'église est unie à Rome - du sud de la Syrie, et dont le père était prêtre, l'ordination de pères de famille étant licite dans cette église. Il nous précise que la notion française de laïcité est totalement incompréhensible pour les peuples du Moyen-Orient, qui se définissent par leur appartenance à une communauté à la fois cultuelle et culturelle, notion étrangère à la culture française, pour laquelle la nation est composée d'individus libres de toute appartenance communautaire intermédiaire.

A l'avènement de l'Islam, nous dit M. Gebeil, la majorité des peuples de cette région était chrétiens, rattachés à divers rites, une minorité étant de religion hébraïque. Seule une partie de ces populations embrassa la nouvelle religion, à partir de la fin du VIIème siècle. Et les Croisades (1095-1297) furent aussi mal vécues par les chrétiens que par les musulmans, qui leur opposèrent une même résistance. En 1860 des massacres de chrétiens eurent lieu en Syrie, que l'empire ottoman laissa faire (il ne leur reconnaissait que le statut de *dhimmis*) mais

auxquels la France, considérée comme leur protectrice, tenta de faire obstacle. Depuis le début du XXème siècle, on relève un véritable exode des chrétiens du Moyen-Orient, pour diverses raisons:

- depuis très longtemps, les chrétiens sont suspectés d'être au service de l'Occident, donc d'être des traîtres à l'Oumma, au monde arabo-musulman; la montée en puissance ces dernières décennies des doctrines salafistes se traduit d'ailleurs à leur encontre par de véritables persécutions;
- s'établir en Occident apparaît comme prometteur en termes d'épanouissement professionnel et personnel;
- le milieu naturel, économique, politique, culturel du Moyen-Orient apparaît comme plus ou moins hostile, notamment par sa négation de l'autonomie de la personne.

C'est ainsi que les chrétiens, qui constituaient en 1900 1/4 de la population du Moyen-Orient, ne représentent plus aujourd'hui que 11 millions de personnes sur un total de 320 millions. Et cet exode s'est dramatiquement accéléré depuis une quinzaine d'années, au point que, de 2001 à 2015, l'Irak perde 60% de sa population chrétienne, la Syrie près de 40%, l'Egypte près de 30%.

Face à ce drame, l'Occident reste bien silencieux. En France, l'*Oeuvre d'Orient* est le principal organisme qui s'efforce de leur apporter une aide. L'intervention de M. Gebeil s'achève par un vif plaidoyer pour que nous usions de tout ce qui est en notre pouvoir pour que les chrétiens d'Orient puissent demeurer en paix dans leurs pays, condition, nous dit-il, pour que cette région puisse avancer.

**Mme Thy Lan Nguyen**, salariée agricole, d'origine vietnamienne, partage ensuite avec nous **son expérience de l'exil**. Son père, nous dit-elle, était agriculteur; sa mère s'occupait de la famille, mais mourut jeune, à 27 ans, alors qu'elle-même était âgée de 6 ans. La vie de la famille était très dure, le père se privant parfois de nourriture pour que ses enfants puissent manger. Thy Lan réussissant bien à l'école, ses soeurs travaillèrent pour financer la poursuite de ses études. Elle devint ainsi enseignante de technologie au collège de leur village. Mais un jour l'un de ses élèves l'a dénoncée comme étant critique envers le régime et favorable au capitalisme: la directrice du collège la déclara alors inapte à l'enseignement. Elle décida donc, en 1989, de quitter le pays avec son mari et ses enfants, par voie maritime. Ils se retrouvèrent

dans un camp de réfugiés en Thaïlande, dans des conditions très dures, manquant de tout, durant cinq ans.

L'organisation internationale gérant le camp leur proposa alors le choix entre trois destinations: le Canada, l'Australie, la France. Thy Lan choisit la France, car l'un de ses professeurs leur avait dit que *les Français sont très gentils, ils disent bonjour même à des gens qu'ils ne connaissent pas. Je voulais vérifier ça. C'est vrai !* Thy Lan était aussi attirée par les richesses culturelles françaises: les châteaux, les cathédrales, la tour Eiffel...

Ils arrivèrent en France en 1994, obtinrent la régularisation de leur situation administrative, commencèrent une nouvelle vie, apprirent le français, cherchèrent du travail. Un an plus tard, Thy Lan obtint un emploi d'aide-documentaliste au CDI du collège. Mais la responsable de ce CDI s'avéra malintentionnée et agressive envers elle, tout en se déchargeant sur elle de son travail. Ce fut là une rude déception par rapport à l'image de gentillesse qu'elle avait des Français, et elle quitta cet emploi, pour suivre une formation dans la viticulture, qui déboucha sur l'emploi de salariée qu'elle occupe aujourd'hui.

**M.Alnour Mahome Alamen, journaliste soudanais réfugié en France**, nous fit part succinctement de son vécu récent. *Parfois on n'a le choix qu'entre la mort et la mer... Nous avons des dictatures, et j'avais choisi le journalisme... Mes problèmes ont commencé devant un micro... et me revoici devant un micro...*

Du Soudan jusqu'à Calais, le voyage de M. Alnour Mahome Alamen fut relativement rapide: quelques semaines seulement, via la Libye et l'Italie. L'entrée en France par Vintimille ne fut possible que grâce à l'aide de bénévoles, qui aidèrent ensuite le groupe à rejoindre Calais. *La Grande-Bretagne est pour nous, anglophones, le rêve.* De Calais, la majorité de ses camarades d'exil parvinrent à effectuer la traversée, mais lui-même échoua, et se retrouva donc bloqué sur place. Il accepta alors de prendre place dans un car en partance pour le Centre d'accueil et d'orientation de Sisteron, où il fut bien accueilli. En France depuis 11 mois, il vient d'obtenir le statut de réfugié, et se trouve enfin rassuré. Il suit des cours de langue française

Les intervenants se soumièrent ensuite au jeu des questions et réponses avec la salle, et la journée s'acheva à 17 h. par le «verre de l'amitié».



# La France, terre d'immigration



Alnouh Mahome Alamen journaliste soudanais et son traducteur.

/ PHOTO S.L.

En hommage au douloureux exil imposé aux harkis en 1962, la Maison d'histoire et de mémoire d'Ongles (MHeMO) rappelle une réalité historique : la France est, de longue date, un pays d'immigration. Samedi, à l'occasion de sa journée d'échanges, après l'accueil par Maryse Blanc, maire d'Ongles, et Thierry Michalon, vice-président de l'association Les Amis de la MHeMO, Jean-Jacques Jordi, historien, modérateur, a présenté un panorama historique des grands courants d'immigration en France : "*De tout temps, l'homme a bougé, le fait de bouger est dans nos gênes*". Et de rappeler les différentes migrations – le besoin de main d'œuvre de la France, migration des Algériens- (début de l'exode rural), exode frontalier- suisses, italiens, belges, espagnols- migration de type politique de 1920 à aujourd'hui (arméniens...), de ceux qui viennent d'Indochine, et beaucoup plus d'Algériens en France dès 1962, l'exil des Polonais vers le nord de la France.

Huit autres intervenants

étaient présents, (de nationalité ou d'origine différentes : Italien, Espagnol, Syrien, Vietnamiens, Polonais – dès le 19<sup>e</sup> siècle, de nombreux Polonais résidaient à Paris, une forte émigration eut lieu vers le Nord de la France, Pas de Calais, Lorraine, Alsace, ainsi qu'un chercheur au CNRS et un journaliste soudanais). Un débat s'est instauré avec la salle après que chaque intervenant eut fait part de son expérience devant l'accueil et les réactions diverses des habitants de notre pays. L'insertion des familles (cours spéciaux, apprentissage de la langue) ? "*La France a su le faire parce qu'elle a voulu le faire, l'insertion est une volonté politique et un souhait partagé par l'opinion*". De nombreuses associations se sont impliquées, dans le bassin du Nord-Pas de Calais, on a appris à écrire ensemble entre les différentes associations.

Un repas a été servi sous les platanes du Foyer rural et Jean-Jacques Jordi a clôturé cette journée riche d'enseignement.

S.L.